

# CONDITIONS DE BANQUE CONVENTIONNELLES

## 1- Comptes et Placements

### 1. Dépôts à Vue

Nature du compte	Taux annuel brut
Compte Épargne Logement (CEL Livret et Carte)	2%
Compte Épargne Populaire (CEP Livret et Carte)	2,5%

### 2. Dépôts à Terme :

2- Durée	Taux Annuel brut	Conditions
03 mois	1,50 %	Montant minimum DAT Logement: 500 000 DA DAT Banque: 50 000 DA  Conditions Les intérêts sont progressifs par maturité (date de souscription) et servis à échéance pour les maturités de 3 et 6 mois et annuellement pour les autres maturités et ce, suivant le taux applicable à chaque maturité.  Le remboursement anticipé est possible à partir du système mois de placement. Le taux d'intérêt applicable dans ce cas est celui de la période précédant celle du remboursement.
06 mois	1,75 %	
01 an	2,00 %	
02 ans	2,25 %	
03 ans	2,75 %	
04 ans	3,25 %	
05 ans	4,00 %	

### 3. Bons de caisse :

Durée	Taux Annuel brut	Conditions
03 mois	1,50 %	Montant minimum: Personne Physique: 100 000 DA Personne Morale: 500 000 DA  Conditions: Les intérêts sont progressifs par maturité (date de souscription) et servis à échéance pour les maturités de 3 et 6 mois et annuellement pour les autres maturités et ce, suivant le taux applicable à chaque maturité.  Le remboursement anticipé est possible à partir du système mois de placement. Le taux d'intérêt applicable dans ce cas est celui de la période précédant celle du remboursement.
06 mois	1,75 %	
01 an	2,00 %	
02 ans	2,25 %	
03 ans	2,75 %	
04 ans	3,25 %	
05 ans	4,00 %	

### 4. Opérations au débit du compte :

Nature de la Transaction	Montant commissions (HT)
1. Retrait espèces sur compte chèque.	
Agence de domiciliation.	Gratuit
Autre Agence.	Gratuit
2. Retrait espèces sur compte courant commercial	
Agence de domiciliation.	Gratuit
Autre Agence.	1 000 DA
3. Retrait espèces sur compte épargne	
Agence de domiciliation.	Gratuit
Autre Agence.	+0,25% pour les montants > 800 000 DA. +200 DA pour les montants <= 800 000 DA.

### 5. Opérations au crédit du compte :

Nature de la Transaction	Montant commissions (HT)
1. Versement sur compte chèque	
Agence de domiciliation.	Gratuit
Autre Agence.	Gratuit
2. Versement sur compte courant commercial	
Agence de domiciliation.	Gratuit
Autre Agence.	1 000 DA
3. Versement sur compte épargne	
Agence de domiciliation.	Gratuit
Autre Agence.	Gratuit

### 6. Opération de Portefeuille :

Nature de la Transaction	Montant commissions (HT)
1. Remise de chèque :	
Jusqu'à 50 000DA	Gratuit
Plus de 50 000DA	100 DA
2. Rejet de chèque	1000 DA
3. Opposition sur chèque	1000 DA
1. Remise de chèque à l'encaissement :	
< à 50 000 DA	50 DA / appoint
> ou = à 50 000 DA < à 200 000 DA	100 DA / appoint
> ou = à 200 000 DA	150 DA / appoint

### 7. Virements

Nature de la Transaction	Montant commissions (HT)
1. Virement reçu	
1.1. Virement reçu via A.T.C.I	Gratuit
1.2. Virement reçu via ARTS :	
- Jusqu'à 1 000 000DA	300 DA
- De 1 000 001 DA à 5 000 000DA	400 DA
- De 5 000 001 DA à 10 000 000 DA	600 DA
- Plus de 10 000 000 DA	2 000 DA
2. Virement émis :	
- Virement de compte à compte, entre particulier, au sein de la même banque.	Gratuit
- Virement ordinaire.	50 DA
- Virement permanent.	50 DA / opération
3. Virement ARTS :	
- Jusqu'à 1 000 000DA	1 500 DA
- De 1 000 001 DA à 5 000 000DA	2 500 DA

• De 5 000 001 DA à 10 000 000 DA	3 500 DA
• Plus de 10 000 000 DA	10 000 DA
4. Retour d'un virement émis	50 DA
5. Régularisation d'un virement reçu	Gratuit

### 8. Prélèvements

Nature de la Transaction	Montant commissions (HT)
1. Exécution d'un prélèvement.	35 DA / l'unité
2. Paiement d'un prélèvement.	Gratuit
3. Emission de rejets des impayés :	100 DA
• Emission rejet prélèvement.	

### 9. Effets de Commerce (billet à ordre et lettre de change)

Nature de la Transaction	Montant commissions (HT)
1. Présentation effet pour encaissement :	
• Saisie d'un effet et présentation.	200 DA
• Réception d'un rejet sur effet présenté à l'encaissement.	300 DA
2. Paiement d'un effet de commerce :	
• Acceptation et paiement de l'effet.	250 DA
• Emission d'un rejet sur effet.	500 DA

### 10. Frais et commissions divers

Nature de la Transaction	Montant commissions (HT)	Conditions minimales
1. Ouverture d'un compte :		
Compte courant.		10 000 DA
Compte chèque.		2000 DA
Compte épargne logement (CEL).	Gratuit	5000 DA
Compte épargne populaire (CEP).		10 000 DA
Compte épargne «RASMAL».		5000 DA
2. Frais de gestion et de tenue de compte :		
Compte courant.	1 500 DA/An	/
Pack Marhaba (Comptes courant).	2 500 DA/An 209 DA / mois	/
Compte chèque.	600 DA/An	/

Pack Marhaba (Comptes chèque).	1 800 DA/An 150 DA / mois	/
Compte épargne.	500 DA/An	/
Pack Marhaba (Comptes épargne).	1 800 DA/An 150 DA / mois	/
RASMAL.	Gratuit	/
3. Délivrance de chèque.	Gratuit	/
4. Transfert de compte épargne.	1000 DA	/
5. Fourniture d'attestation d'intérêts.	150 DA	/
6. Consultation d'avoir	Gratuit	/
7. Vente de chèque de banque	1000 DA	Jour d'exécution
8. Restitution de chèque de banque.	1000 DA	/
9. Délivrance d'un RIB.	Gratuit	/
10. Demande historique du compte par client.	100 + 10 DA / Page	/
11. Frais de recherche.	500 DA	/
12. Frais de photocopie	30 da / copie	/
13. Clôture de compte :		
• Compte courant	Gratuit	/
• Compte chèque	Gratuit	/
• Comptes Épargne	Gratuit	/
14. Saisie arrêt	2000 DA	
15. ATD reçus	2000 DA	
16. Succession	2500 DA	NB / Si le client possède plusieurs comptes, les frais seront prélevés sur le compte contenant le montant le plus important.
Frais de		
Location de coffre-fort :		
Petit modèle	5 000 DA/an	
Moyen modèle	8 000 DA/an	
Grand modèle	10 000 DA/an	
Cautionnement	10 000 DA/an	

19. Remise d'un relevé de compte annuel	Gratuit	
20. E-Banking :		
Changement mot de passe.		
• Professionnels.	Gratuit	
• Particuliers.	Gratuit	

### 11. Frais et commissions sur opérations sur titres : (les montants sont en hors taxes)

1. Ouverture de compte titre	Gratuit
2. Tenue de compte titre espèces au niveau de l'agence.	600 DA
3. Dématérialisation de titre.	Gratuit
4. Souscription :	
• Titres de créance.	Gratuit
• Titres de capital	Gratuit
5. Droit de garde :	
5.1 Titres cotés en bourse :	
Actions.	Taux trimestriel de 0.00625% du solde du portefeuille valorisé au cours moyen pondéré.
Obligations	Taux trimestriel de 0.00625% du solde du portefeuille valorisé au cours moyen pondéré.
Valeur du trésor	Taux trimestriel de 0.00625% du solde du portefeuille valorisé au cours moyen pondéré.
5.2 Titres non cotés en bourse	Taux trimestriel de 0.00625% du solde du portefeuille valorisé à sa valeur nominale.
6. Transfert de titres :	
Transfert d'avoir d'un compte titres vers un autre TCC (TCC : Teneur de compte conservateur).	200 DA pour l'ancien TCC
7. Opérations sur titres :	
Paiement de dividendes	Gratuit
Paiement d'intérêts.	Gratuit
Remboursement de capital.	Gratuit
8. Tirage et remise de document :	
Relevé des soldes trimestriels.	Gratuit
Avis d'exécution sur titres.	Gratuit
Avis d'opérations sur titres.	Gratuit
Tout autre document à la demande.	50 DA / page
9. Autres services :	

Succession	2500 DA
Nantissement	3000 DA
Procuration et gestion pour compte mineur	Gratuit
10. Frais de courtage :	
Titres de capital ( actions )	0,75% du montant de la transaction
Obligations cotées en bourse ( hors OAT )	0,75% du montant de la transaction
Obligations Assimilées du Trésor ( OAT ).	0,25% du montant de la transaction
11. Clôture de compte Titres.	Gratuit

3. Crédits immobiliers :	
3.1. Crédits aux promoteurs immobiliers et aux agences foncières :	
Crédits aux promoteurs immobiliers	5%
Rééchelonnement	5,50%
3.2. Crédits aux particuliers :	
3.2.1. Construction, aménagement logements et acquisition de logement et de terrain :	
Épargnant titulaire d'un compte épargne logement (C.E.L.)	5,75%
Épargnant titulaire d'un compte épargne populaire (C.E.P.) ou d'un compte épargne RASMAL	6,25%
Non épargnant.	6,25%
3.2.2. Crédits aux particuliers :	
Épargnant.	5%
Non épargnant.	6%
3.2.3. Construction d'un logement rural ou acquisition d'un logement promotionnel collectif neuf :	
Crédit bonifié avec un taux de référence de 6%, réparti comme suit : 1% ou 3% à la charge de l'emprunteur et 5% ou 3% à la charge du Trésor Public, en fonction du revenu de l'emprunteur.	6%

## II- Financements

Catégorie de crédit	Taux annuel (HT)
1. Crédit à l'investissement :	
Crédit à moyen terme (> ou = à 2 ans et < ou = à 7 ans)	5,25%
Crédit à long terme > à 7ans	5,50%
1.1. Rééchelonnement :	
Crédit à moyen terme CMT	5,25%
Crédit à long terme CLT	5,75%
1.2. Consolidation :	
Crédit à moyen terme (> ou = à 2 ans et < ou = à 7 ans)	6%
Crédit à long terme > à 7ans	6,25%
2. Crédits d'exploitation par caisse :	
Découvert	7,5%
Facilité de caisse	7,5%
Avance sur facture	7%
Avance sur marchés public	7%
Avance sur stocks et/ou marchandises	7%
Les crédits de compagnie	7%
Avance sur titres	7%
L'escompte commercial	7%
Mobilisation de droits à paiement « MDAP »	7%
Découvert mobilisable	7%

## III. Service de la Monétique

1.1. Crédit immobilier aux particuliers	
Montant < ou = à 500 000 DA	5000 DA
500 001 < montant < ou = 5 000 000 DA	12 000 DA
5 000 001 < montant < ou = 12 000 000 DA	20 000 DA
12 000 001 < montant < = 20 000 000 SDA	25 000 DA
20 000 001 < montant <= 50 000 000 DA	30 000 DA
> 50 000 000 DA	50 000 DA
Location habitation (quel que soit le montant du prêt)	5000 DA
1.2. Crédit à la consommation :	
Crédit pour les biens de consommation	5000 DA
Crédit véhicule > = 2 000 000 DA	10 000 DA
1.3. Crédit promoteurs immobiliers.	50 000 DA
1.4. Crédit d'investissement.	50 000 DA
1.5. Financement destiné aux professionnels.	Gratuit
1.6. Crédit-bail immobilier.	Gratuit
1.7. Crédit par signature.	
Crédit < ou = à 300 000 000 DA	50 000DA
300 000 001 < crédit < ou = 1 000 000 000 DA.	75 000 DA
Crédit > à 1 000 000 000 DA.	100 000 DA
1.8. Crédit d'exploitation	Gratuit
2. Commission d'engagement	
Crédit hypothécaire. Aux promoteurs immobiliers, financement destiné aux professionnels, crédits d'investissements	1/1000/an Montant crédit Non utilisé d'investissements
3. Commission de gestion :	
3.1. Crédits aux promoteurs immobiliers, financements destinés aux professionnels, crédits d'investissement et crédit-bail immobiliers.	0,5% flat du montant du crédit
3.2. Crédit d'exploitation	0,5% flat du montant du crédit
4. Commission crédit par signature.	
• Provisonné à 25%.	2%
• Provisonné à 50%.	1,5%
• Provisonné à 75%.	1,25%
• Provisonné à 100%.	1%
5. Frais de délivrance de caution	3500 DA



## IV- Banque à distance

1. Frais de gestion :	
1.1. Délivrance de carte :	
C.L.B « Classic ».	Gratuit
C.L.B « Gold ».	Gratuit
C.E « Epargne ».	Gratuit
1.2. Renouvellement de carte.	
C.L.B « Classic ».	900 DA
C.L.B « Gold ».	900 DA
C.E.	900 DA
1.3. Re-confection de carte.	
C.L.B « Classic ».	900 DA
C.L.B « Gold ».	900 DA
C.E = Epargne » :	
C.E avec code.	900 DA
C.E sans code.	900 DA
1.4. Réédition du code confidentiel	200 DA
2. Frais de transactions	
2.1. Opération effectuée par un client de la CNEP-Banque sur un DAB de la CNEP-Banque (C.L.B et C.E)	15 DA
2.2. Opération effectuée par un client de la CNEP-Banque sur un DAB d'une autre Banque (C.L.B et C.E).	29,41 DA
3. Blocage de carte	100 DA
4. Mise en opposition sur carte	200 DA / opposition
5. Main levée	100 DA
6. Impayés/transaction monétique	500 DA/impayé
7. Consultation de soldes sur DAB :	
En Intra bancaire	Gratuit
En Interbancaire	10 DA
8. Opérations de paiement par carte :	
8.1. Commissions porteur de carte :	
Paiement sur TPE interbancaire	Gratuit
Paiement sur internet (E-paiement)	Gratuit
8.2. Commission commerçant accepteur :	
8.2.1. Paiement sur TPE interbancaire :	
100 DA < Montant ≤ 2000 DA	6 DA
2000 DA < Montant ≤ 5000 DA	1 DA + 0,25% du montant de la transaction
5000 DA < Montant ≤ 30 000 DA	1 DA + 0,20% du montant de la transaction
30 000 DA < Montant ≤ 60 000 DA	1 DA + 0,15% du montant de la transaction
60 000 DA < Montant ≤ 200 000 DA	1 DA + 0,10% du montant de la transaction
Montant > 200 000 DA	1 DA + 200 DA = 201 DA fixe en HT
8.2.2. Paiement sur internet :	
Montant ≤ 5000 DA	10 DA
Montant > 5000 DA	0,7% du montant de la transaction avec un plafond de 300 DA

Packs	Services	Montant commissions (HT)
Particulier	• Consultation des soldes et de l'historique des comptes ;	Gratuit
	• Consultation des derniers mouvements ;	
	• Consultation des cartes et leurs opérations ;	
	• Recherche d'opérations sur compte ;	
	• Téléchargement et édition des relevés de compte et du RIB ;	
	• Service de messagerie (Mailing) ;	
	• Service SMS Carte	
	Tous les services disponibles dans le Pack « Particulier » en plus des :	
	• Consultation des crédits ;	
	• Virements ponctuels en intra de compte à compte du même client ;	
Particulier +	• Virements vers bénéficiaires domiciliés au niveau de la CNEP-Banque et chez les confrères	200 DA / mois
	• Commande de chèque et de carte ;	
	• Opposition sur chèque et carte ;	
	• Autres SMS.	
	• Consultation des soldes et de l'historique des comptes ;	
	• Consultation des derniers mouvements	
	• Consultation des cartes et leurs opérations ;	
	• Recherche d'opérations sur compte	
	• Téléchargement et édition des relevés de compte et de la RIB	
	• Service de messagerie (Mailing).	
Entreprises/Professionnels	Tous les services disponibles dans le Pack « Entreprises/Professionnel » en plus des :	Gratuit
	• Consultation de crédits	
	• Virements ponctuels en intra de compte à compte du même client ;	
	• Virement vers bénéficiaires domiciliés au niveau de la CNEP-Banque et chez les confrères	
	• Virement de Masse ;	
	• Prélèvement ;	
	• Commande de chèque et de carte ;	
	• Opposition sur chèque et carte ;	
	• Autres SMS.	
	Entreprises+Professionnels+	
• Consultation de crédits		
• Virements ponctuels en intra de compte à compte du même client ;		
• Virement vers bénéficiaires domiciliés au niveau de la CNEP-Banque et chez les confrères		
• Virement de Masse ;		
• Prélèvement ;		
• Commande de chèque et de carte ;		
• Opposition sur chèque et carte ;		
• Autres SMS.		

## V - Services de la bancassurance

### 1. Primes d'assurance adossées aux crédits

Nature de la Formule ou Convention	Montant de la prime (HT)
1. Offre classique : (Décès)	
1.1. Emprunteur principal :	
Prêt à taux bonifié (1% et 3%)	0,037%
Prêt location-vente programme 65 000 logements	0,037%
Prêt immobilier + location habitation.	0,045%
1.2. Co emprunteur plus de 40 ans	